



SECURITE

De nouveaux équipements pour la Police Municipale p.6



TRAVAUX

L'éclairage pour la fontaine Girou vient d'être changé p.7



CULTURE

Un concert au château : Tournée «un été en France» avec Gautier Capuçon p.7

LA VOULTE

SUR RHÔNE



N°12

RETOUR SUR LE SPECTACLE-CABARET DU CCAS

P.8



SOMMAIRE

P3 - EDITO

P6 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

Citoyenneté • Vie de la mairie •
sécurité

P9 - 10- MIEUX VIVRE À LA VOULTE

surpopulation féline • Cinéma • Vie
associative • Médiathèque

P15 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

Entreprise • Économie •
Commerces

P18 - BRÈVES POLITIQUES

P20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-
Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La
Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie,

Médiathèque Lucie Aubrac, Arche
des métiers, Crashmusette, MJC

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi & vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

Chères Voultaines, Chers Voultais,

L'équipe de France de football nous a fait vibrer dans ce dernier mondial, notamment lors de la finale contre l'Argentine ! Que retenir de ce match historique tellement le combat fût à son apogée : nous avons vu une équipe de France dominée en première partie, puis par sa **détermination** et sa **persévérance** revenir à deux reprises à l'égalité. Ceci peut nous enseigner que l'**esprit collectif** peut faire gagner, ou du moins s'approcher du résultat attendu.

Nous le vivons au quotidien sur la commune, le travail des élus, des agents, des associations, des partenaires sociaux, des partenaires financiers, nous permet de grandir et d'approcher des buts fixés, et ce malgré l'adversité.

Vous avez reçu en décembre un document qui est un point d'étape reprenant les engagements que j'ai pris auprès de vous.

Comme vous avez pu le constater, de nombreux chantiers sont lancés, certains ne se voient pas encore concrètement du fait des études préalables nécessaires. Et oui un projet en 2022 nécessite bien plus de contraintes qu'il y a quinze ou vingt ans ! contraintes financières, administratives, techniques, environnementales... Mais vous pouvez compter sur cette détermination citée plus haut en exemple, pour que notre ville bénéficie de la transformation qu'elle mérite.

Dans ce contexte de crise énergétique et d'inflation que nous subissons tous, j'ai décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour la sixième année consécutive.

En effet je ne souhaite pas vous infliger la double peine. Et même si la collectivité est aussi fortement impactée par ces dépenses imprévues, nous continuons notre travail d'optimisation des dépenses, tout en pensant à votre avenir en poursuivant des investissements structurants pour la commune.

Lors de la sécheresse de l'été 2022, j'avais salué votre civisme pour respecter les restrictions d'eau, je tiens aujourd'hui à saluer votre sens de la responsabilité quant à votre consommation électrique : une baisse moyenne de consommation de 9% a été constatée par rapport à la même période 2021, alors que le temps était plus froid. Même si nous pouvons regretter de devoir se restreindre malgré un parc nucléaire qui était l'un des premiers du monde il y a quelques années, ces événements ont fait prendre conscience de l'importance d'entretenir et de développer cette énergie faible émettrice de CO2.

L'année 2023 s'ouvre, je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, une belle année de bonne santé et pleine de projets !

Recherchons le positif autour de nous, sans nous laisser entrainer dans le catastrophisme que certains utilisent comme fonds de commerce !

Je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier à 19h à la salle des fêtes !

Bien à vous,

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**



SOLIDARITÉ

LE MICRO-CRÉDIT DU CCAS !

Que faut-il savoir sur le micro-crédit social avec le Centre Communal d'Action Sociale ?

La commune de la Voulte-sur-Rhône a souhaité se rapprocher de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon, établissement public local de crédit et d'aide sociale qui œuvre depuis plus de 400 ans auprès des particuliers par le prêt sur gage. Il s'agit de mettre en place une offre de micro-crédit personnel à l'attention des habitants de la commune.

Le dispositif s'adresse aux retraités avec faibles ressources, aux allocataires de prestations sociales, aux salariés ou fonctionnaires connaissant une difficulté de parcours, aux personnes fichées et en exclusion bancaire.

Il pourra être accordé à ces personnes un prêt de 300 à 5000 euros qui leur permettra de financer une dépense indispensable et éventuellement de franchir une difficulté.

Le Crédit municipal, avec le soutien du Fonds de cohésion sociale, étudiera les demandes de prêt présentées par le CCAS qui est chargé d'accueillir les usagers, de les conseiller, de déterminer s'ils sont éligibles au microcrédit et, dans ce cas, les aider à préparer leur dossier.

Le CCAS continuera également à assister l'emprunteur en cours de prêt afin que tout se passe bien. Ce rôle d'accompagnement pourra permettre également d'orienter la personne vers d'autres solutions.

Le microcrédit personnel accompagné constitue un outil supplémentaire d'aide sociale au usagers du CCAS et aux habitants de la commune.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

MICRO-CRÉDIT PERSONNEL ACCOMPAGNÉ

Si seulement j'avais mon permis...
Je trouverais plus facilement un emploi!



Dépassez vos difficultés avec le
CRÉDIT MUNICIPAL D'AVIGNON!
cmavignon.com

Offre réservée aux particuliers majeurs exclus de l'accès à un crédit bancaire classique et disposant d'une capacité de remboursement suffisante. Permet le financement de tout projet permettant l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi ou un projet d'insertion sociale.
Renseignez vous auprès de votre CCAS.



Ne peut être sur la voie publique



CONTACT

Les vouldains qui souhaitent prendre rendez-vous auprès du CCAS peuvent contacter le :
04 75 62 39 84 ou par mail à l'adresse contact@ccaslavoulte.fr

VIE DE LA MAIRIE

DES CYCLO-ÉLECTRIQUES POUR LA POLICE MUNICIPALE !



La Police Municipale de la Voulte-sur-Rhône s'est équipée de cyclo-électriques et c'est une première en Drôme/Ardèche !

Cet équipement permet aux agents de pouvoir se rendre plus facilement dans les ruelles du bourg castral mais également de s'éloigner du centre-ville et d'y revenir rapidement notamment pour les interventions sur la voie douce.

Ils sont silencieux, mais ils sont équipés de l'équipement complet nécessaire aux interventions. Ils sont pourvus de feux de pénétration clignotants bleus et d'une

sirène 2 tons.

Un point important également, ces « E-Tricks » vont dans le sens de la démarche du respect de l'environnement grâce à leur neutralité carbone.

Les véhicules ont une autonomie de 90 kilomètres avec deux batteries et un temps de charge de 2h30. Ces cyclo sont commercialisés par l'entreprise E-tricks basée dans le Puy de Dôme et sont de fabrication Française.

Cet investissement a été possible grâce à l'aide financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ETRICKS C'EST...

- Une marque française « 360° » qui conçoit, développe, assemble et commercialise ses produits,
- Une structure légère et réactive composée d'hommes d'expérience.,
- Une maîtrise totale de la chaîne de genèse des produits,
- Un atelier de fabrication implanté à Brassac-les-Mines, en Auvergne. Le choix de concevoir un produit fabriqué en Europe avec des sous-traitants européens permet, outre une empreinte écologique réduite, d'être plus réactif, d'assurer une qualité sans faille au produit et de le faire évoluer rapidement afin de coller à la demande sur un marché sans référence établie.
- Une gamme de deux roues électriques alliant plaisir et performance, caractéristique aujourd'hui inexistante parmi l'offre concurrente.



Parallèlement à l'acquisition des cyclo-électriques, la police municipale de la Voulte-sur-Rhône s'est également équipée de nouveaux dispositifs :

- gilet par balle,
- caméra piéton,
- radio portative.

Ce matériel leur permet d'accroître leur sécurité et leur efficacité sur le terrain.

Ces technologies ont été acquises avec le concours financier de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

CONTACT

En cas d'absence au poste de Police, appeler le 04 75 62 39 82
Si personne ne répond au transfert d'appel, ne pas hésiter à composer le 17.

CULTURE

UN CONCERT AU CHÂTEAU : TOURNÉE «UN ÉTÉ EN FRANCE» AVEC GAUTIER CAPUÇON

Dans le cadre de la tournée «un été en France», la Voulte a le privilège d'accueillir Gautier Capuçon violoncelliste de renommée internationale accompagné de jeunes talents pour deux dates les 4 et 5 juillet, sur réservation, dans la cour du château.

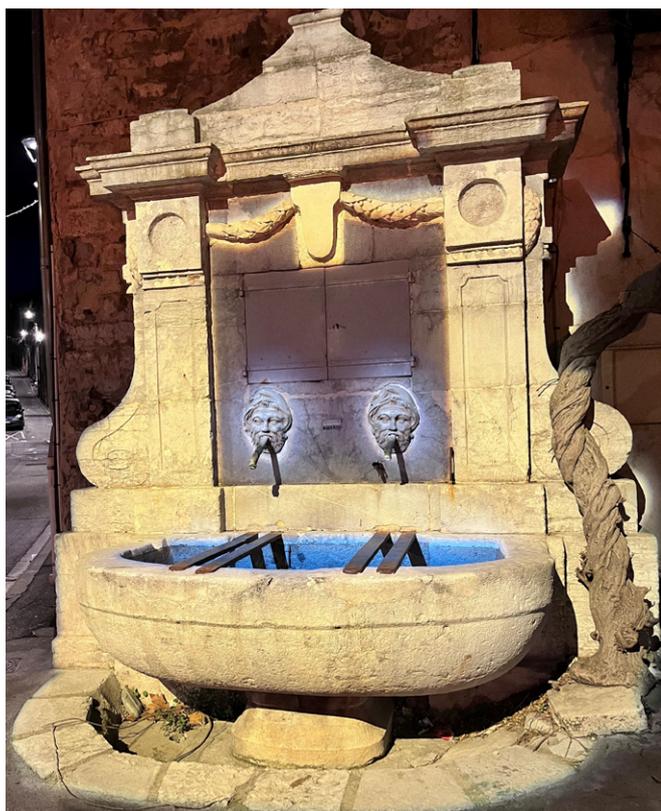
Pour la 4ème année, Gautier Capuçon invite à nouveau de jeunes talents à se produire à ses côtés, dont la Fondation d'entreprise Société Générale C'est vous l'avenir est le mécène principal, joueront également aux côtés du violoncelliste.

Au programme : des concerts gratuits, ouverts au public, dans des villes et villages de France de différentes régions. Partout l'objectif sera le même : contribuer à la diffusion d'une culture vivante et ouverte à tous au coeur des territoires.



TRAVAUX DE LA COMMUNE

L'ÉCLAIRAGE DE LA FONTAINE GIROU VIENT D'ÊTRE CHANGÉ



Un nouvel éclairage a été installé sur la façade en face de la fontaine afin d'éclairer cet édifice réalisé en 1774 et qui a été classé monument historique en 1982.

Ce projecteur porte le nom de «gobo» et présente de multiples avantages : aucune utilisation d'encre ou de plastique dans sa fabrication et ce qui permet donc de remplir les objectifs en termes de neutralité carbone, mais surtout grâce à sa technologie LED il permet de limiter la consommation électrique tout en allongeant la durée de vie jusqu'à 50 000 heures.

Les «gobos» en verre sont facilement interchangeables, une lentille est positionnée devant le faisceau lumineux et elle est découpée sur mesure en définissant les éléments à mettre en avant, ainsi les éléments en pierre ont été éclairés d'une couleur, les têtes et le bassin d'une autre couleur.

Ce nouveau système d'éclairage a été possible grâce à la participation financière du SDE 07 à hauteur de 50%.

CADRE DE VIE ET PROTECTION ANIMALE

LA SURPOPULATION FÉLINE, COMMENT AGIR ?

Consciente des inconvénients liés à la surpopulation féline dans certains quartiers, la municipalité de la Voulte-sur-Rhône a décidé d'œuvrer aux côtés de l'Association chats Méli-Mélo (anciennement Eyrieux Chats Libres) en mettant en place une convention de stérilisation avec elle.

L'association de protection animale ACMM est forte de son expérience (et du soutien de ses bénévoles et donateurs). En effet, elle œuvre activement sur le terrain depuis bientôt 5 ans, dans le respect du bien-être animal et des règles sanitaires.

Les fidèles bénévoles missionnés par l'association ainsi que les agents de la Police Municipale vont, tout au long de l'année, procéder à des captures de chats errants afin de les faire stériliser et identifier à la clinique vétérinaire de la Voulte, partenaire de l'ACMM, par le Dr Delnord Christine et ses confrères. Tout au long de l'année des personnes déléguées vont poser des cages trappes, capturer des chats, les amener au Dr Delnord et son équipe ou ils seront

stérilisés et identifiés. Par la suite, chaque chat sera récupéré par un bénévole de l'ACMM qui le nourrira et lui fera passer une nuit au chaud avant de le relâcher sur son lieu de capture.

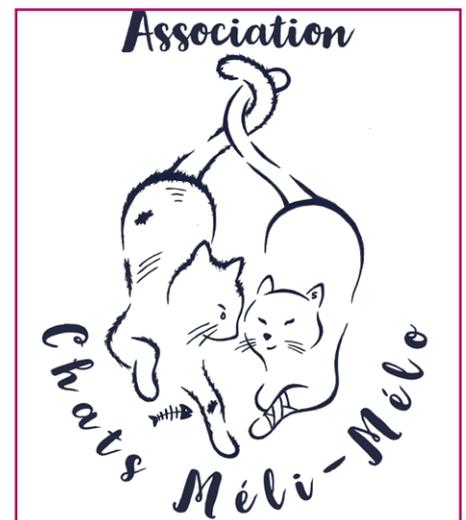
La stérilisation présente divers bénéfices dont celui de protéger la santé de l'animal, en particulier la transmission des maladies sexuellement transmissibles, réduire les risques de combats et de ce fait les nuisances sonores qui les accompagnent mais surtout de permettre la stabilisation de la population des chats errants sur la commune, cela évite la saturation des refuges et des familles d'accueil bénévoles.

Adopter un chat est une responsabilité importante dont découle des obligations, mais lorsque vous aurez bien étudié la question et que vous serez prêt à prendre un compagnon pour la vie, contacter l'association ACMM via l'adresse mail : assocatsmelimelo@gmail.com

Pour rappel depuis le 1er janvier 2022, tout propriétaire d'un chat doit l'avoir fait

à minima identifier quel que soit son âge, auprès d'un vétérinaire sous peine d'une amende de 750 euros (Article L212-10).

Si par malchance la Police Municipale ou l'association capture un chat identifié, il est entendu que les propriétaires seront contactés et que l'animal sera ramené directement à son propriétaire si c'est sur la commune et dès qu'un bénévole sera disponible.



RETOUR SUR

SPECTACLE CABARET CCAS ET REMISE DES PANIERS



Après plusieurs rendez-vous manqués en raison de la crise sanitaire liée au COVID, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a tenu à proposer à l'attention des aînés un spectacle autour du cabaret.

Le samedi 17 décembre 2022, près de 160 aînés de la commune se sont retrouvés autour d'un spectacle cabaret accompagné d'un délicieux goûter.



La compagnie ardéchoise Pacific Spectacles avec ses quatre danseuses et ses deux chanteurs ont présenté différents tableaux retraçant toute l'histoire du cabaret et de la chanson française.

Ce fût un moment de convivialité très apprécié.



Les personnes qui n'ont pas pu assister au spectacle ont bénéficié d'un panier gourmand. La distribution a eu lieu à la Mairie et au Centre Social les 10 et 12 janvier 2023. Près de 500 colis ont ainsi pu être distribués.

Des élus se sont également rendus à l'Ehpad Rivoly pour remettre leur panier gourmand aux résidents.

ANIMATION ET VIE LOCALE

LES AUTRICES VIENNENT À VOTRE RENCONTRE À LA MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC



Retour sur la tournée du collectif «les aggloméré(e)s»

En novembre dernier, lors de sa tournée de présentation, le collectif les Aggloméré.e.s est venu une soirée entière, présenter « Subtil béton » à la médiathèque. Les échanges ont été riches et fournis avec les participantes et participants tant sur le sujet du livre que sur le processus créatif collectif et les rapports avec le monde de l'édition.

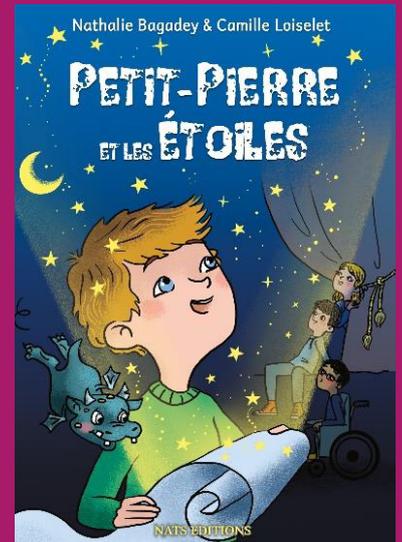
En effet, ce roman d'anticipation a deux particularités notoires : celle de bousculer les codes de la langue française, considérée comme matière première vivante comme un espace d'expérimentation et de transformation de nos usages et, celle moins courante encore, d'avoir été façonné collectivement depuis 2007 par une cinquantaine de personnes. De quoi révolutionner l'image de l'écrivain solitaire construisant son œuvre dans le silence et l'isolement !

Prochaines dates :

>> En avril prochain, la médiathèque accueillera l'écrivaine Michèle ARNOUX qui présentera son roman « Le Tango du Cimetière » lors d'une rencontre dédicace. Auteure sensible, elle compose une fiction qui se déroule dans un petit hôpital local de la campagne française. Des aléas dans le travail l'obligent à passer du service de médecine au service de gériatrie, qui l'effraie. C'est pourtant là qu'elle fera une rencontre inoubliable et essentielle.

>> En mai, c'est l'auteure Nathalie BAGADEY qui viendra présenter son huitième opus, Petit-Pierre et les étoiles. Ce livre tout public, aborde des thématiques fortes et passionnantes comme l'amitié, les stéréotypes, la place des femmes dans la société ou encore l'importance de se battre pour réaliser ses rêves et dont l'histoire se déroule en Drôme-Ardèche.

Ces rencontres sont gratuites et accessibles à toutes et tous. Cependant, il est prudent de réserver.



VOS ACTIVITÉS RÉGULIÈRES À LA MÉDIATHÈQUE :

Les lectures de contes «Histoires De Lire» (4-9 ans) sont talentueusement animées par les bénévoles Lucie et Nadège une fois par mois, le mercredi matin. Au regard de leur succès, nous leur avons proposé de les décliner aussi pour les «Bouts d'chou» (0-3 ans) et elles ont accepté !

Le cercle de lecture se réunit une fois par mois. Ce rendez-vous littéraire nous rassemble dans la convivialité pour partager et échanger autour de vos découvertes et vos coups de cœur.
Prochain rendez-vous, mardi 21 mars à 10h00.

Les après-midis jeux de société ont lieu chaque dernier mercredi du mois à partir de 14h00. Venez en solo ou en famille découvrir de nouveaux jeux et rencontrer d'autres amateurs et amatrices !

Bientôt, pour les philosophes de 7 à 10 ans, reprise de l'atelier « sirop philo : moi je pense que... » avec Aurélia.

CINÉMA

LES SÉANCES DE CINÉMA RENOUVELÉES POUR 2023

La cité renoue avec le 7^e art puisque la municipalité renouvelle pour la 6^e année consécutive sa convention avec Ecran Village, afin de permettre aux vouldains de bénéficier de séances de cinéma aux tarifs avantageux de 6€/adulte (5€/enfant). Un vendredi par mois, tout au long de l'année 2023, il sera donc toujours possible d'assister à des séances de cinéma à la Salle des Fêtes, qui dispose de 400 places.

DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS !

- Vendredi 21 avril,
- Vendredi 19 mai,
- Vendredi 16 juin,
- Vendredi 22 septembre,
- Vendredi 13 octobre,
- Vendredi 24 novembre,
- Vendredi 15 décembre



PENSEZ-Y !

Une navette de bus **GRATUITE** accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Pierre Rabhi jusqu'à la Salle des Fêtes, aller et retour ! Plutôt pratique durant les fraîches soirées d'hiver ou tout simplement pour ne pas avoir à prendre son véhicule ! (Aller : 19h45 pour un début de séance à 20h30. Retour : à la fin du film).

VIE ASSOCIATIVE

ALLIANCE JUDO 4 VALLEES ZOOM SUR LE PALMARÉS

Retour sur le beau palmarés des judokas du club ALLIANCE JUDO 4 VALLEES :

>> **Lola Coin** sélectionnée avec l'équipe de France termine à la troisième place et offre au club sa première médaille internationale.

>> **Isey Fabre-Charras** vient d'obtenir une 3^e place au championnat interdépartemental junior

>> **Noah Thomas** qui devient champion de France 2^eème division cadets de judo à Ceyrat (63), et 3^eème place au championnat interdépartemental 1^{ère} division

>> **Nathan Fabre-Charras** au championnat de France universitaire 2^eème division accroche une belle 3^e place et se qualifie directement pour le championnat de France universitaire de première division.

>> **Valéron** qui a gagné sa poule et s'est inclinée en 32^eème, **Noémie** est sortie de sa poule et s'est inclinée en 32^eème, **Elsa** a remporté sa poule et s'est inclinée en 8^eème de finale.



HABITAT

FRANCE RÉNOV' : LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS !

Le dispositif France Rénov', de quoi s'agit-il ?

Le budget de l'État concernant les rénovations énergétiques a été repensé en 2022 et les aides financières à destination des particuliers ont été reconduites en 2023.

En effet, les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement.

Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures mensuelles.

Quelles sont les aides disponibles ?

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2023 pour la rénovation énergétique de leur logement :

• L'Éco prêt à taux zéro :

Ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie.

De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros.

>> Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

• Coup de pouce économies d'énergies :

Il permet à tous les ménages de bénéficier

de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc).

>> Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

• Le chèque énergie :

C'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

• MaPrimeRénov' :

Elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité".

Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.

>> Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

• MaPrimeRénov' Sérénité :

Cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique.

>> Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte

personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

• La TVA à 5,5% :

Pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%.

>> Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

• L'aide des entreprises de fourniture d'énergie :

Les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

• La réduction d'impôt "Denormandie" :

Elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu.

>> Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

• Le micro-crédit pour travaux énergétiques :

Les particuliers peuvent aussi demander un micro crédit pour travaux à des organismes financiers pour rénover leur logement.

Pour cela, il suffit de se renseigner auprès des organismes qui proposent ce type de microcrédit.

En complément, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du gouvernement pour avoir plus de précisions.

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

ENTREPRISE DU TERRITOIRE

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ENTREPRISE SKIPPER

Le mardi 14 mars 2023, la municipalité de La Voulte-sur-Rhône rendait visite à Fabien Juvet, Président du Groupe SKIPPER. Voici un focus sur cette entreprise et son activité.

Quelle est l'activité de l'entreprise Skipper ?

Cette entreprise familiale constitue un acteur économique important pour le territoire. Au fil du temps, son activité s'est développée autour de trois champs d'action :

- **Skipper Logistique** : l'entreprise est spécialisée dans l'externalisation logistique, ce qui veut dire qu'elle assure pour ses clients la réception de produits, leur contrôle, leur stockage, leur préparation et leur envoi.
- **Skipper Technologie** : depuis 2000, le groupe a développé son propre logiciel de gestion logistique, qu'elle utilise en interne et propose à ses clients. Celui-ci permet un suivi précis des produits et du circuit qu'ils effectuent.

- **Skipper Transit** : créée en 2003, la filière transit est la plus récente du groupe. Skipper assure le transport maritime, aérien et routier de produits de toutes sortes à travers le monde entier.

Quels sont les projets portés par le groupe ?

Pour la période 2023 - 2025, l'entreprise s'est fixé des objectifs ambitieux qu'elle a appelé « Projet Canopée » :

- Elle souhaite inventer une nouvelle méthode de livraison qu'elle nomme **Slow Logistique** : un fonctionnement plus lent et minimaliste. C'est finalement la possibilité de se dire que toute livraison ne doit pas forcément être rapide, et qu'il est possible d'agir de manière éco-responsable dans le domaine de la logistique et du transit.

- L'entreprise est certifiée **Great Place To Work®** car elle favorise et accompagne les mobilités internes, veille à l'accessibilité des managers, propose des programmes de formations à ses employés, organise des événements conviviaux,... Elle a aussi pour projet de faire croître son nombre d'employés.

- Pour finir, Skipper est une entreprise en croissance qui souhaite poursuivre cette dynamique en visant un chiffre d'affaire 30% supérieur en trois ans.

Plus de détails sur la plateforme logistique de La Voulte-sur-Rhône :

L'entreprise est implantée sur la commune depuis 1987. Cette plateforme est située au sein de la Zone Industrielle Jean Jaurès et s'étend sur 15 000 m². Elle est gérée par une quarantaine d'employés présents sur site.



SKIPPER : LES INFORMATIONS CLEFS

- Skipper est une émanation de l'entreprise Transport Debeaux créée en **1980**
- Elle est nommée **Skipper** en **1998**
- L'entreprise traite **480 000 commandes** par an
- Le groupe compte **400 employés** dont environ 40 sur la plateforme logistique de La Voulte-sur-Rhône
- Le Groupe comptera **13 implantations** en mai 2023 :
 - 9 en Drôme / Ardèche,
 - 2 en Région Parisienne,
 - 2 aux Etats-Unis.
- En 2022, le Groupe a généré un chiffre d'affaire de **57 M €**





VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT / ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Faites-vous connaître auprès de Municipalité de la Voulte-sur-Rhône. Un article vous sera alors proposé dans cette rubrique qui vous est dédiée dans le prochain magazine municipal (support distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres voultaines).



ÉCONOMIE



JEREMY PICHOT
Tél. 07.82.72.07.61
jerempichot07@gmail.com

UN PROBLÈME ? ALLO JEREM !

Monsieur Jérémy Pichot est un auto-entrepreneur polyvalent installé sur la commune et qui a débuté son activité début février.

Il vous accompagne dans vos projets quels qu'ils soient (espaces verts, plomberie, électricité, sols, murs, montage de meuble...).

Originaire de Eymeux dans la Drôme, Jérémy a toujours aimé le bricolage et ainsi en s'installant en tant qu'entrepreneur

polyvalent il a pu lier métier et passion. Son « leitmotiv » : rien n'est impossible, si l'on veut se donner les moyens on peut y arriver ! Et cette phrase Jérémy n'a de cesse de se la répéter !

Vous pouvez contacter :
Allo Jérémy soit par téléphone au 07.82.72.07.61 ou par mail à jerempichot07@gmail.com devis gratuit.

**Entreprise de Maçonnerie Générale
et entretien d'espaces verts**

Khaled FEZAI

6, bis rue de l'Olivette - BAT 1 Les Gonnettes
07800 La Voulte sur Rhône
☎ 06 05 86 11 06
khaledfezai114@gmail.com

KHALED FEZAI
Tél. 06.05.86.11.06
khaledfezai114@gmail.com

UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Monsieur Khaled Fezai propose ses services de maçonnerie générale, second œuvre (peinture, cloisons, bandes à joints, ...).

Il réalise également l'entretien des espaces verts (débroussaillage, taillage de haies, de gazon et de tout type d'arbres, ...)

Dans le bâtiment depuis 2000, Monsieur Fezai s'est installé à son compte début janvier 2023 et se déplace sur l'ensemble du secteur Drôme/Ardèche.

Son entreprise est domiciliée au 6 Bis Rue de l'Olivette à la Voulte-sur-Rhône.

N'hésitez pas à le contacter pour toute demande de devis au 06.05.86.11.06 ou par mail à l'adresse suivante :
khaledfezai114@gmail.com



ALISON AUGER
Tél. 07.68.44.18.39
alison.auger.psychologue@gmail.com

ALISON AUGER : PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE

Madame Alison Auger, diplômée de l'université de Grenoble en tant que psychologue clinicienne a installé son cabinet au 5 Avenue Louis Antériou.

Grâce à une approche cognitivo-comportementale cette psychologue vient en aide aux enfants/adolescents/adultes au travers de thérapies individuelles ou de couple afin de traiter les états de stress, d'anxiété, de traumatisme, de troubles du comportement mais également aider les personnes victimes de harcèlement.

Au cours de son parcours, elle s'est aussi spécialisée en criminologie, victimologie et addictologie.

Les consultations sont sur rendez-vous.

Coordonnées : 07.68.44.18.39
alison.auger.psychologue@gmail.com
Site internet :
<https://www.psychologue-tcc-auger.fr/>



BRUNO MONNIER
Tél. 07.77.31.55.44
monnier.bruno@live.fr

TOP DÉPART POUR L'ENTREPRISE SOLUTIONS JARDINS ET NUISIBLES

Après une reconversion dans le milieu agricole et des premières expériences dans ce domaine, Monsieur Bruno Monnier créé sa propre entreprise en décembre 2022.

Il propose ses services dans deux domaines distincts : les espaces verts et la lutte contre les nuisibles.

Effectivement, il réalise l'entretien parcs et jardins, crée aussi des potagers privatifs ou partagés.

De plus, il intervient pour déloger les frelons, guêpes, rats et autres nuisibles.

Pour toute demande, vous pouvez le contacter au 07.77.31.55.44 ou par mail monnier.bruno@live.fr

Il est aussi présent sur Facebook : « Solutions Jardins et Nuisibles ».



SV COUTURE
Tél. 06.25.51.20.94
lebaracouturedelisa@gmail.com

SV COUTURE DEVIENT LE BAR À COUTURE D'ELISA

Nouvelle vie pour votre mercerie de centre-ville ! Après un changement de propriétaire, Le Bar à Couture d'Elisa ouvre ses portes en avril 2023.

Pour Madame Elisabeth Luques, la convivialité est le maître mot. Ainsi, elle a pensé sa boutique comme un lieu de partage et d'échange, et propose des ateliers couture collectifs.

Il vous sera aussi possible de louer sur place une machine à coudre et également d'acheter des articles de mercerie.

Pour finir, Elisabeth Luques privilégie le zéro déchets et le recyclage. Les projets en atelier seront, en priorité, réalisés avec du tissu recyclé.

Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant : 06.25.51.20.94 - lebaracouturedelisa@gmail.com



BACCHUS ET BALTHAZAR
Place Étienne Jargeat

OUVERTURE DE BACCHUS ET BALTHAZAR

« Régionalisme » telle est la devise du nouveau commerce qui ouvre prochainement ses portes.

En effet, Madame Marie-Aurélie Genovese, proposera, place Étienne Jargeat, une boutique de produits du terroir (épicerie salée et sucrée, artisanat local) ainsi qu'un comptoir de dégustation de boissons alcoolisées ou non de notre région.

Vous pourrez prendre le temps de déguster les spécialités sélectionnées sur

la terrasse ou bien les emporter chez vous.

Bacchus & Balthazar proposera également des planches de charcuterie et de fromages accompagnés d'un vin du mois, sélectionné auprès de nos vignerons.

Le comptoir et la boutique seront ouverts de 9h à 19h (fermeture hebdomadaire le mercredi), de 9h à 22h en juin/juillet/août.



MENUISERIE PIERRE JUET
Tél. 04.75.43.09.73
accueil@menuiseriejuet.fr

BIENVENUE À LA MENUISERIE PIERRE JUET

En activité depuis presque 10 ans sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape, la menuiserie Pierre Juet a déménagé à La Voulte-sur-Rhône en début d'année.

Monsieur Pierre Juet et ses 10 employés vous proposent tout type de fabrications bois intérieures (meubles, parquet, habillage des murs et plafonds, ...) et extérieures (stores, pergolas, ...).

Vous avez d'ailleurs pu apprécier leurs travaux puisque la menuiserie est

intervenue sur l'école élémentaire du centre et le poste de Police Municipale.

N'hésitez pas à venir visiter leur showroom situé 411 avenue Marie Curie.

Vous pouvez les contacter à l'adresse mail accueil@menuiseriejuet.fr, par téléphone au 04.75.43.09.73, ou sur la page Facebook de la menuiserie.

LES AIDES

Commerçants et artisans, pour faire face à la hausse des prix de l'énergie l'Etat a mis en place des aides auxquelles vous pouvez peut-être prétendre.

Bouclier tarifaire, amortisseur électricité, guichet d'aide au paiement des factures, ... le dispositif auquel vous pouvez avoir recours dépend de la taille de votre entreprise (TPE, PME, ETI ou GE) et du type de compteur que vous utilisez.

>> Rendez-vous sur le site impots.gouv.fr

La **Région Auvergne-Rhône-Alpes** vous aide également si vous souhaitez investir dans du matériel moins énergivore. De plus, elle déploie un dispositif spécifique pour les boulangers et pâtisseries.

>> Des informations complémentaires sont disponibles sur www.auvergnerrhonealpes.fr/aides/

A noter : Il est également toujours possible d'avoir recours au règlement d'aide « Commerces de Proximité » de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** et de la **Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche**.

CONTACT

Sur tous ces sujets, vous pouvez vous adresser à la Manager Commerce aux coordonnées suivantes : streiber@lavoulte.fr ou 07 89 07 12 68

OUTILS MUNICIPAUX

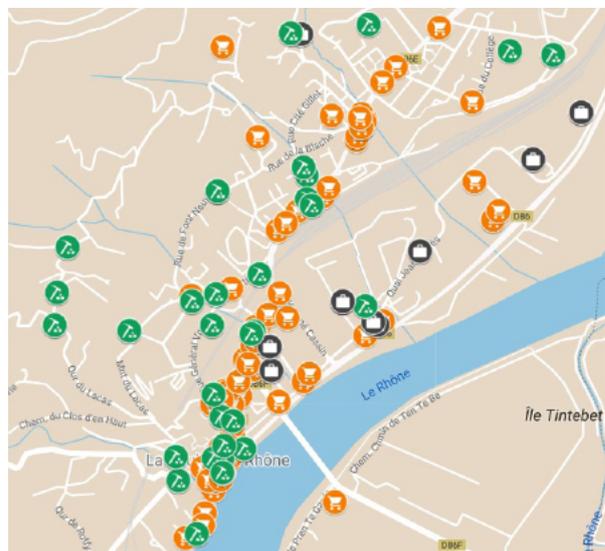
ENSEMBLE POUR LE DYNAMISME COMMERCIAL !

La municipalité de La Voulte-sur-Rhône accompagne les projets des commerçants, artisans et entrepreneurs implantés sur la commune et agit également pour faciliter la venue et l'installation de nouveaux acteurs économiques.

Pour ce faire, elle dispose d'un outil qui liste les locaux commerciaux de la commune, et notamment ceux qui sont vacants.

>> **Alors si vous êtes propriétaire d'un local commercial** actuellement vide, contactez la municipalité.

>> **Et si vous avez besoin d'un local** pour déployer votre activité économique sur la commune, n'hésitez pas nous plus à vous adresser à la mairie.



ANIMATION DES COMMERCES

RETOUR SUR LE CONCOURS DE LA SAINT-VALENTIN

Du 1er au 15 février, vous avez certainement eu la possibilité de jouer lors de vos achats dans les boutiques voultaines.

A l'occasion de la Saint-Valentin la municipalité a organisé un concours pour dynamiser le commerce local. Il était possible de remplir un bulletin de participation lors de tout achat au sein d'une boutique participante.

Un tirage au sort a été réalisé en mairie, puis les gagnants ont été contactés et invités à participer à un temps convivial organisé le 8 mars par la

municipalité. L'occasion de regrouper des commerçants participants et les gagnants, et de remettre à ces derniers leurs lots.

>> **Un grand merci aux 25 commerces** ayant accueilli cette initiative !

>> **Merci aussi aux 930 clients** qui ont participé et dont les achats contribuent à faire vivre nos commerces de proximité !

>> **Bravo aux 10 gagnants** qui remportent des bons d'achat à utiliser dans les boutiques de leur choix !



ECONOMIE

FORUM DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

FORUM DES MÉTIERS
de la **SÉCURITÉ**
et de la **DÉFENSE** **26 AVRIL** 2023
DE 9H À 16H
SALLE DES FÊTES DE
LA VOULTE SUR RHÔNE

Venez découvrir les métiers de la sécurité et de la défense :
Armée de Terre - Armée de l'Air - La Marine
la Police Municipale - la Police Nationale
Pompiers - Gendarmerie

Ville de **La Voulte**
sur Rhône

Le forum des métiers de la sécurité et de la défense se tiendra le mercredi 26 avril de 9 à 16 h à la salle des fêtes. Cette organisation est mise en place par la mairie, et sera animée avec la cellule emploi de la Voulte-sur-Rhône.

Parmi les partenaires se trouvent l'armée, la gendarmerie, la police, les pompiers et Pole Emploi.

Ce forum permettra de faire découvrir au public les métiers de la défense et de la sécurité, l'armée de terre, celle de l'air, la marine, la police nationale et la police municipale, la gendarmerie, les pompiers, etc.

A l'intérieur de la salle des fêtes, des stands tenus par des spécialistes qui répondront aux différentes demandes et à l'extérieur, sur le parking, seront présentes des présentations de matériel, véhicule et engins de l'armée, des pompiers.

Quatre temps forts rythmeront cette journée, deux le matin et deux l'après-midi avec une démonstration de maître-chien de la gendarmerie, une démonstration des sapeurs-pompiers.

CONTACT

Contactez la Cellule Emploi municipale :
04 75 42 47 82 ou par mail à
l'adresse dsanial@lavoulte.fr

LANCEMENT DES TRAVAUX DU GRAND CARÉNAGE

Les travaux d'aménagement des locaux qui vont accueillir le futur centre de formation aux métiers du nucléaire ont débuté par la démolition des cloisons et de la dalle béton et va permettre aux entreprises d'attaquer les aménagements intérieurs.

Pour rappel, la centrale nucléaire de Cruas/Meysse qui va bénéficier du programme industriel de renforcement des installations de production d'électricité nucléaire va avoir besoin de main d'œuvre et ce centre va permettre de former des ouvriers aux techniques des métiers de la filiaire.



LA MAJORITÉ

Chères Voultaines, Chers Voultais,

Il y a quelques semaines, une partie de l'angle nord du château s'est éboulé suite à la sécheresse historique de cet été combinée à de fortes pluies d'automne. Il faut rajouter à cela un manque évident d'entretien et de rénovation qui dure depuis 70 ans...

Nous tenons à saluer la réactivité des services de secours pour la mise en sécurité du site.

Nous remercions particulièrement le Préfet de l'Ardèche pour sa venue rapide, au cours de laquelle il nous a assuré l'aide de l'État.

Nous remercions également le député, les présidents de la région, du département, et de la CAPCA pour leur témoignage de soutien afin d'accompagner les travaux et projets à venir pour le château de La Voulte.

Le préfet lui-même reconnaît que le projet de réhabilitation du château dépasse la capacité financière de notre seule ville et nous pourrions compter sur des partenariats constructifs et engagés.

C'est tout le sens de notre ambition « La Voulte demain » dont nous vous avons présenté les lignes principales, et vos suggestions qui nous sont revenues nombreuses seront entendues, soyez en assurés.

Nous maintenons notre volonté de rationaliser les dépenses de la commune afin de permettre de réaliser des investissements durables au profit de tous et ce malgré la crise énergétique, dont nous vous avons déjà parlé, auquel s'ajoute une inflation galopante qui pénalise les ménages, tout autant que les collectivités.

La critique est facile pour ceux qui n'ont pas de projet, sauf celui de mépriser les élus et agents qui travaillent pour le bien de tous... Mais pour avoir un avis faut-il encore connaître le fonctionnement des collectivités, et notamment leur mode de financement, l'importance des études préalables, puis les délais incompressibles qui nous sont imposés pour les réalisations.

En ce début d'année ce sont des mots et des actions d'union, de solidarité qui doivent l'emporter, nous savons que les Voultaines et les Voultais ne veulent pas de querelles stériles !

Notre action va se poursuivre pour soutenir et accompagner les forces vives de la commune, les écoles, les artisans et commerçants, les entreprises, les associations culturelles et sportives, les sapeurs pompiers. C'est ainsi que nous construisons le bien vivre à la Voulte, pas à pas, avec détermination.

L'équipe de la majorité municipale vous présente ses meilleurs vœux de paix, de santé et de joie pour cette nouvelle année !

A votre service,

L'équipe municipale
Soucieuse et responsable de l'avenir de tous

L'OPPOSITION

Les tâtonnements autour du centre social Pierre Rabhi !

Chères Voultaines, chers Voultais, lors du conseil municipal du 15 septembre, a été votée une convention avec le SDEA, qui sera en charge de gérer la destruction et reconstruction du futur centre social, cout du chantier environ 2,5 million d'euros. Cette mission confiée au SDEA et facturée en fonction du coût final de la structure entre 76 et 91000 €.

Le 1er décembre en conseil municipal nous interrogeons sur l'état du dossier, premier revirement une réhabilitation est envisagée la reconstruction aussi pour le moment... Le manque de sérieux ou d'honnêteté commence (ou continue...). Comment ne pas avoir envisagé les deux options avant de signer la convention !

Fin 2022 un document de mi-mandat est envoyé à la population, seul la réhabilitation du centre social est inscrite. Cela semble acté. Vœux 2023, coup de théâtre, la Caisse d'Epargne au parc Baboin-Jaubert va être achetée pour y transférer le centre social.

Au conseil municipal du 2 février, nous interrogeons sur le devenir du bâtiment Pierre Rabhi acquis par la commune. Aucune vision ! Le nord de La Voulte va voir partir le centre social. Quid du devenir du bâtiment? Quid des frais à verser au mandataire?

Que de tâtonnement et revirement en quelques mois. Rappelez-vous le château, une étude, des grandes annonces, puis rien ! Un audit commandé, un consultant, aucun rapport de recommandation, aucune leçon tirée! 2023 au budget, plus de 120000 € d'études. Quand on a pas d'idées, on paye des études, on fait des annonces. La politique du doigt mouillé continue. Où va-t-on ?

Le projet d'un parc Baboin-Jaubert restauré, un lieu où il fait bon vivre, un parc arboré, des jeux pour les enfants, nous l'évoquions depuis la campagne en 2020. Nous souhaitons une réunion publique pour connaître l'avis des Voultais. Un lieu où il fait bon vivre parlons-en, le classement des villes où il fait bon vivre en 2023, classe La Voulte 845e sur 963 villes de 3500 à 5000 habitants. Faut-il s'en étonner ? Fermeture des commerces en centre-ville et ce n'est pas fini, ville sale, sentiment d'insécurité ...

Y-a-t-il une volonté de redynamiser la commune ou va-t-on continuer de mourir à petit feu? On le dit et le redira, il n'y a pas de politique globale de la ville et une mauvaise gestion du budget de fonctionnement plombe les finances de la commune.

Nous espérons vous voir à la prochaine réunion publique.

Martine Vabres, Jimmy Verdot



“ “ ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme Synbird 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

“ “ LES DÉMARCHES D'URBANISME

Pour obtenir un certificat d'urbanisme ou pour tout projet soumis à déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc. vous devez désormais réaliser vos démarches en ligne en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis le site internet de la mairie www.lavoultesurrhone.fr, rubrique « Urbanisme - Je fais des travaux ».

Pour connaître les nouveaux horaires d'accueil du service urbanisme, RDV sur le site internet de la mairie www.lavoultesurrhone.fr, rubrique « votre mairie - horaires et permanences ».

L'ANNUAIRE UTILE

“ “ VOTRE MAIRIE

Tél. **04 75 62 40 44** | Email : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

“ “ POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

“ “ HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

“ “ TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

“ “ GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

“ “ ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr